Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Bûcheron, veuillez visiter :
bpbucheron.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Bûcheron

Situation d'évaluation de la capacité UC2 : assurer le pilotage d'un chantier

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-BUCH-EP1** • Durée : **150 minutes** • Coefficient : **Aucun coefficient national d'épreuve : évaluation dans le cadre de l'UC2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse juridique de la relation de travail** (4 questions) — **Page 3**

2. **Diagnostic managérial et stratégique du chantier** (4 questions) — **Page 5**

3. **Analyse économique et suivi de gestion** (4 questions) — **Page 8**

4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bpbucheron.fr/assets/annales/bp-bucheron/Calculs et gestion technico-économique du chantier/2026/BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage et de Débardage - Calculs et gestion technico-économique du chantier - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse juridique de la relation de travail

Vous conseillez l'entreprise Forêt & Pentes au sujet d'un opérateur immatriculé, payé au volume, dont la prestation présente à la fois des indices d'indépendance et des signes possibles de subordination. Les documents juridiques fournis permettent d'analyser la relation, les retenues contestées et les mesures à envisager.

Qualification des faits

Question 1.1. Qualifiez juridiquement les faits utiles concernant M. R. et distinguez les éléments qui tendent à caractériser une prestation indépendante de ceux qui peuvent révéler un lien de subordination.

Indices d'indépendance	Indices possibles de subordination
Immatriculation, contrat de prestation, paiement au volume, factures et tronçonneuse personnelle.	Horaires fixes, zone et ordre des arbres imposés, compte rendu imposé, contrôle quotidien, remplacement impossible et accord requis pour interrompre l'activité.
	Les retenues peuvent évoquer une sanction, mais peuvent aussi relever d'une réduction du prix en cas d'exécution imparfaite.

La relation est présentée comme une prestation indépendante. Les conditions d'exécution décrites comportent toutefois des indices de directives et de contrôle. Il faut aussi vérifier si les retenues sanctionnent un manquement dans le cadre du contrat ou traduisent un pouvoir disciplinaire. Aucun indice ne suffit, isolément, à trancher la qualification.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prestation indépendante en apparence, mais plusieurs faits de l'exécution peuvent révéler une subordination.

Problème de droit

Question 1.2. Formulez précisément le problème de droit auquel l'entreprise doit répondre au sujet de la relation avec M. R.

Le problème est de déterminer si M. R., malgré son immatriculation et son contrat de prestation, exerce réellement son activité avec l'autonomie d'un entrepreneur indépendant ou sous l'autorité de Forêt & Pentes. Plus précisément, les horaires, directives, contrôles et modalités d'interruption imposés caractérisent-ils un lien de subordination juridique permanente susceptible de justifier une requalification en contrat de travail ? Il faut apprécier les conditions concrètes de travail, et non s'en tenir au statut déclaré ou à l'intitulé du contrat.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les conditions réelles d'exécution révèlent-elles une subordination juridique permanente pouvant conduire à une requalification en contrat de travail ?

Règles applicables

Question 1.3. Présentez les règles de droit applicables à partir des articles du Code du travail et du Code civil fournis dans le DT 1. Expliquez la portée de l'attendu de principe de l'arrêt de la Cour de cassation.

Les règles à appliquer sont les suivantes :

- L'article L. 8221-6 du Code du travail présume l'indépendance de la personne immatriculée, mais cette présomption peut être renversée si les faits établissent une subordination juridique permanente.
- Selon l'arrêt Société Générale, la qualification dépend des conditions réelles d'activité, non de la volonté des parties ni du nom donné au contrat. La subordination se caractérise par le pouvoir de donner des ordres et directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements.
- Les articles 1103 et 1217 du Code civil rendent le contrat obligatoire et prévoient, en cas d'exécution imparfaite, des sanctions telles que la réduction du prix ou la réparation du préjudice. Des sanctions compatibles peuvent se cumuler.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La réalité des conditions de travail prime ; le contrat oblige les parties et prévoit des recours en cas d'exécution imparfaite.

Application et solution

Question 1.4. Appliquez ces règles aux faits et formulez une solution motivée. Indiquez les conséquences possibles d'une requalification et les mesures immédiates que l'entreprise devrait prendre pour sécuriser la situation, sans présenter la requalification comme automatique.

Les horaires, priorités et comptes rendus imposés, le contrôle quotidien, l'absence de remplacement possible et l'autorisation requise pour interrompre l'activité forment un faisceau d'indices sérieux de subordination. La requalification n'est cependant pas automatique : elle dépend de l'appréciation de l'ensemble des faits. Les retenues doivent être examinées séparément au regard du contrat et des reprises effectivement justifiées.

1. Vérifier et documenter les non-conformités ainsi que le fondement et le calcul des retenues.
2. Si M. R. reste indépendant, lui laisser une autonomie réelle sur l'organisation de son travail, tout en maintenant les exigences de sécurité et de résultat convenues.
3. Si cette autonomie n'existe pas, régulariser la relation salariée avant la poursuite de l'activité.

Une requalification peut entraîner des rappels de droits et des régularisations sociales ; d'autres sanctions peuvent dépendre des faits établis.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Risque sérieux sans requalification automatique : vérifier les retenues, garantir une autonomie réelle ou régulariser la relation salariée.

2. Diagnostic managérial et stratégique du chantier

Forêt & Pentes dispose de deux équipes, d'un porteur et d'un débusqueur, tandis que son suivi de production repose encore sur des appels et des fiches papier. Le diagnostic prend en compte la demande en bois énergie, les contraintes du site, l'environnement stratégique et les projets de suivi numérique et de formation.

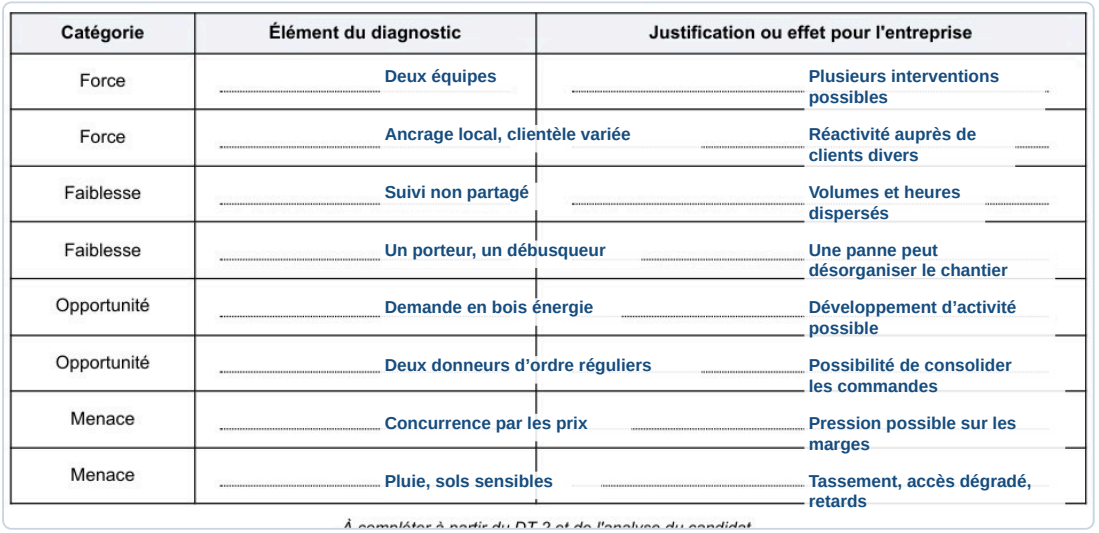
Diagnostic interne et externe

Question 2.1. Construisez un diagnostic interne et externe comprenant au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Justifiez chaque élément par une donnée du dossier ou une conséquence raisonnable de celle-ci.

Catégorie	Élément du diagnostic	Justification ou effet
Force	Deux équipes	Capacité d'organiser plusieurs interventions.
Force	Ancrage local, clientèle variée	Réactivité auprès de propriétaires, coopératives et exploitants.
Faiblesse	Suivi non partagé	Appels et fiches papier dispersent les données de production.
Faiblesse	Un porteur et un débusqueur	Une panne peut désorganiser le chantier.
Opportunité	Demande soutenue en bois énergie	Possibilité de développer cette activité.
Opportunité	Deux donneurs d'ordre réguliers	Possibilité de consolider les commandes.
Menace	Concurrence par les prix	Les appels d'offres peuvent réduire les marges.
Menace	Pluies et sols sensibles	Tassement, accès dégradé et retards possibles.

Les moyens humains et l'ancrage local sont des atouts. Le suivi dispersé et la dépendance aux engins fragilisent l'organisation ; la demande soutient l'activité, mais la concurrence et les aléas météo menacent le chantier.

Diagnostic stratégique complété



Catégorie	Élément du diagnostic	Justification ou effet pour l'entreprise
Force	Deux équipes	Plusieurs interventions possibles
Force	Ancrage local, clientèle variée	Réactivité auprès de clients divers
Faiblesse	Suivi non partagé	Volumes et heures dispersés
Faiblesse	Un porteur, un débusqueur	Une panne peut désorganiser le chantier
Opportunité	Demande en bois énergie	Développement d'activité possible
Opportunité	Deux donneurs d'ordre réguliers	Possibilité de consolider les commandes
Menace	Concurrence par les prix	Pression possible sur les marges
Menace	Pluie, sols sensibles	Tassement, accès dégradé, retards

À compléter à partir du DT 2 et de l'analyse du candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Capitaliser sur les équipes et la demande en bois énergie, tout en fiabilisant le suivi et en anticipant les risques de météo, de panne et de concurrence.

Analyse PESTEL

Question 2.2. Présentez une analyse PESTEL du contexte de l'entreprise en retenant au moins quatre dimensions pertinentes. Pour chacune, indiquez un facteur concret ainsi que son effet possible sur l'activité ou le chantier.

Dimension	Facteur concret	Effet possible
Politique et institutionnelle	Commandes publiques ou collectives ; prescriptions du donneur d'ordre	Conditionnent l'accès aux marchés et l'organisation du chantier.
Économique	Demande soutenue en bois énergie ; concurrence sur les prix	Débouchés favorables, mais pression sur les marges.
Socioculturelle	Attentes de traçabilité et de réactivité	Exigent une information rapide et des compétences maintenues.
Technologique	Outil numérique envisagé ; dépendance aux engins	Suivi amélioré possible, mais dépendant de la fiabilité des outils et des engins.
Environnementale	Sols sensibles après de fortes pluies	Risque de tassement et de dégradation des accès.
Légale	Obligations de prévention et de sécurité ; qualification des relations de travail	Imposent une organisation conforme et sécurisée.

Les contraintes de sol et les obligations de sécurité doivent guider les décisions quotidiennes, notamment avant de maintenir l'accès aux parcelles après la pluie.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La demande ouvre des débouchés, mais concurrence, traçabilité, contraintes de sol et obligations de sécurité conditionnent l'activité.

Choix managériaux

Question 2.3. Analysez les choix managériaux envisagés par la direction, notamment le suivi de production et la formation des chefs d'équipe. Montrez un avantage attendu et une limite ou un risque pour chacun de ces choix.

Suivi de production : l'outil numérique peut centraliser les heures, volumes, arrêts et aléas, améliorer la traçabilité et accélérer les décisions. Il coûte 1 800 € et ne garantit pas à lui seul une hausse de rentabilité ; son efficacité dépend de la qualité des saisies et de son usage partagé.

Formation des chefs d'équipe : elle peut fiabiliser les relevés, renforcer la sécurité et développer leur autonomie. Elle mobilise du temps et son effet restera limité si les responsabilités et les règles de suivi ne sont pas clairement définies.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Associer l’outil numérique à une formation pratique et à des règles de saisie communes ; vérifier les résultats avant de conclure à un gain de rentabilité.

Préconisations

Question 2.4. Formulez trois préconisations hiérarchisées pour améliorer le pilotage du chantier. Pour chacune, précisez l'objectif, un moyen de mise en œuvre et un indicateur de suivi adapté.

1. **Priorité 1, fiabiliser le suivi :** relever chaque jour les volumes réceptionnés, heures, arrêts et incidents dans un tableau partagé. Indicateur : taux de journées avec relevé complet.
2. **Priorité 2, protéger le site :** définir avec le donneur d’ordre les conditions d’accès après la pluie et les consignes d’utilisation de la piste. Indicateur : incidents de tassement ou jours d’arrêt pour accès impraticable.
3. **Priorité 3, renforcer les compétences :** former les chefs d’équipe à la saisie, à la sécurité et au signalement des aléas. Indicateur : taux de relevés transmis à temps et nombre d’incidents signalés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Déployer d’abord un suivi partagé, puis sécuriser l’accès selon la météo et former les chefs d’équipe ; suivre la complétude des relevés et les incidents.

3. Analyse économique et suivi de gestion

L'étude économique porte sur une prestation forestière prévoyant 420 m³ réceptionnés, facturés 42 € par m³, avec un coût variable unitaire de 27 € et 4 200 € de coûts fixes affectés au chantier. Les calculs comparent le scénario prévisionnel, un aléa de volume et un investissement de 1 800 € dans le suivi numérique.

Chiffre d'affaires et marge

Question 3.1. Calculez le chiffre d'affaires prévisionnel, le coût variable total et la marge sur coût variable pour 420 m³. Donnez les unités et détaillez vos calculs.

Pour les 420 m³ prévus, le chiffre d'affaires se calcule au prix de vente de 42 €/m³. Le coût variable total se calcule au coût de 27 €/m³. La marge sur coût variable est la différence entre ces deux montants. Les produits « volume × prix unitaire » et « volume × coût variable unitaire » sont exprimés en euros HT.

Indicateur	Opération	Résultat HT
Chiffre d'affaires	420 × 42	17 640 €
Coût variable total	420 × 27	11 340 €
Marge sur coût variable	17 640 - 11 340	6 300 €

Calculs pour 420 m³

Indicateur	Opération ou formule	Résultat
Chiffre d'affaires pour 420 m³		17 640 €
Coût variable total pour 420 m³		11 340 €
Marge sur coût variable pour 420 m³		6 300 €
Résultat pour 420 m³ avant investissement		
Seuil de rentabilité avant investissement		
Résultat pour 300 m³		
Résultat pour 420 m³ après investissement		
Volume minimal après investissement		

Inscrire les opérations utiles, les résultats et les unités.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Chiffre d'affaires : 17 640 € ; coût variable total : 11 340 € ; marge sur coût variable : 6 300 € HT.

Résultat et seuil de rentabilité

Question 3.2. Calculez le résultat prévisionnel du chantier avant prise en compte de l'investissement numérique, puis le seuil de rentabilité en volume, arrondi au m³ supérieur. Indiquez la formule utilisée.

1. Marge unitaire : 42 - 27 = 15 €/m³.
2. Marge sur coût variable totale : 420 × 15 = 6 300 €.

3. Résultat prévisionnel : 6 300 - 4 200 = 2 100 €.
4. Seuil de rentabilité : coûts fixes ÷ marge unitaire, soit 4 200 ÷ 15 = 280 m³.

À 280 m³, la marge couvre exactement les coûts fixes. Le résultat devient positif au-delà de ce volume, sous réserve des hypothèses de coûts constants du sujet.

Résultat et seuil avant investissement

Indicateur	Opération ou formule	Résultat
Chiffre d'affaires pour 420 m³		
Coût variable total pour 420 m³		
Marge sur coût variable pour 420 m³		
Résultat pour 420 m³ avant investissement		2 100 €
Seuil de rentabilité avant investissement		280 m³
Résultat pour 300 m³		
Résultat pour 420 m³ après investissement		
Volume minimal après investissement		

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Résultat prévisionnel : 2 100 € HT. Seuil de rentabilité : 280 m³ réceptionnés.

Scénario avec aléa

Question 3.3. Si un aléa réduit le volume réceptionné à 300 m³ sans modifier le prix unitaire, le coût variable unitaire ni les coûts fixes, calculez le résultat correspondant et comparez-le au résultat prévisionnel. Concluez sur la sensibilité économique du chantier au volume réceptionné.

Avec 300 m³ réceptionnés, la marge unitaire reste de 42 - 27 = 15 €/m³. La marge totale est donc de 300 × 15 = 4 500 €, puis le résultat après coûts fixes est de 4 500 - 4 200 = 300 €.

- Résultat prévisionnel à 420 m³ : 2 100 €.
- Écart : 300 - 2 100 = -1 800 €.

Le chantier reste bénéficiaire, mais son résultat diminue fortement avec le volume, qui demeure seulement 20 m³ au-dessus du seuil de rentabilité de 280 m³.

Résultat du scénario à 300 m³

Indicateur	Opération ou formule	Résultat
Chiffre d'affaires pour 420 m³		
Coût variable total pour 420 m³		
Marge sur coût variable pour 420 m³		
Résultat pour 420 m³ avant investissement		
Seuil de rentabilité avant investissement		
Résultat pour 300 m³		300 €
Résultat pour 420 m³ après investissement		
Volume minimal après investissement		

✓ RÉPONSE À RETENIR

À 300 m³ : résultat de 300 € HT, soit une baisse de 1 800 € par rapport au prévisionnel.

Investissement numérique

Question 3.4. En supposant que l'investissement numérique de 1 800 € soit entièrement affecté à ce chantier et ne génère aucune économie immédiate, calculez le résultat après investissement. Déterminez le volume minimal nécessaire pour couvrir les coûts fixes et cet investissement, arrondi au m³ supérieur, puis formulez une recommandation argumentée sur la décision d'investissement.

À 420 m³, le résultat avant investissement est de 2 100 €. Après imputation des 1 800 € d'investissement, le résultat est de 2 100 - 1 800 = 300 € HT.

Les coûts fixes à couvrir deviennent 4 200 + 1 800 = 6 000 €. Avec une marge unitaire de 42 - 27 = 15 €/m³, le volume minimal est de 6 000 ÷ 15 = 400 m³. Aucun arrondi supplémentaire n'est nécessaire.

Pour ce seul chantier, l'investissement réduit le résultat sans économie immédiate. Il est à envisager si les gains de suivi, de productivité ou de traçabilité sont attendus sur plusieurs chantiers et peuvent être mesurés.

Résultat et volume minimal après investissement

Indicateur	Opération ou formule	Résultat
Chiffre d'affaires pour 420 m³		
Coût variable total pour 420 m³		
Marge sur coût variable pour 420 m³		
Résultat pour 420 m³ avant investissement		
Seuil de rentabilité avant investissement		
Résultat pour 300 m³		
Résultat pour 420 m³ après investissement		300 €
Volume minimal après investissement		400 m³

✓ RÉPONSE À RETENIR

Résultat après investissement : 300 € HT. Volume minimal de couverture : 400 m³. Investir seulement si les gains attendus sur plusieurs chantiers le justifient.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation UC2 du BP Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage, session 2026, code 26-BP-BUCH-EP1, dure 150 minutes et ne comporte pas de coefficient national. Sur un chantier forestier du Morvan, elle évalue l'analyse juridique d'une relation de travail, le diagnostic stratégique et managérial, ainsi que les calculs de rentabilité, de seuil et d'investissement.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le lien de subordination s'apprécie selon les conditions réelles de travail, notamment le pouvoir de donner des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements.
- Marge sur coût variable unitaire = prix de vente unitaire - coût variable unitaire.
- Résultat simplifié = marge sur coût variable totale - coûts fixes affectés à l'opération.
- Seuil de rentabilité en volume = coûts fixes ÷ marge sur coût variable unitaire, arrondi au m³ supérieur.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans l'analyse juridique, distinguer les indices d'indépendance des faits pouvant révéler une subordination et ne pas tenir la requalification pour automatique.
- Pour le diagnostic, séparer les facteurs internes des facteurs externes et justifier chaque élément par le dossier.
- Pour chaque dimension PESTEL et préconisation, relier le facteur ou le moyen à un effet ou à un indicateur concret.
- Présenter les formules, les étapes et les unités des calculs; arrondir les volumes de seuil au m³ supérieur.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le seuil de rentabilité en volume dans ce sujet ?

Calculez d'abord la marge unitaire en soustrayant le coût variable unitaire du prix de vente unitaire. Divisez ensuite les coûts fixes affectés au chantier par cette marge et arrondissez le volume au m³ supérieur.

Q : L'immatriculation de M. R. suffit-elle à prouver son indépendance ?

Non. Elle entraîne une présomption de non-salariat, mais les conditions réelles d'exécution peuvent établir une subordination juridique permanente. Il faut examiner notamment les directives, le contrôle du travail et le pouvoir de sanction.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et quel est son barème ?

La situation d'évaluation dure 150 minutes et le sujet comporte 20 points : 7 points pour l'analyse juridique, 7 pour le diagnostic managérial et stratégique, et 6 pour l'analyse économique et le suivi de gestion.

Q : Quels éléments de présentation sont explicitement attendus pour les calculs ?

Le sujet demande de justifier les calculs, de présenter les formules ou les étapes et d'indiquer les unités. Les résultats monétaires doivent être arrondis à l'euro près, sauf indication contraire; les seuils en volume sont arrondis au m³ supérieur.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpbucheron.fr/assets/annales/bp-bucheron/Calculs et gestion technico-économique du chantier/2026/BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage et de Débardage - Calculs et gestion technico-économique du chantier - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage et de Débardage : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.